

Pays d'Oise et d'Halatte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le budget

BUDGET 2019, RAISONNABLE ET ÉQUILIBRÉ

Dans un contexte de contraintes financières toujours fortes, la maîtrise de la gestion budgétaire permet à la CCPOH de préserver ses services à la population et sa capacité d'investir.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

6,8 M d'€

- Reversement de fiscalité à l'État et aux communes : 6 829 750 €
> soit 32 % du budget



ENVIRONNEMENT

3,4 M d'€

- Collectes et traitement des déchets ménagers : 3 389 373 €
> soit 16 % du budget
- PCAET : 7 500 €
> soit 0,1 % du budget
- Achat et installation de colonnes enterrées - phase 2 : 500 000 €
> soit 4 % du budget investissement



Plan Climat Air Énergie Territorial



FAMILLE

5,8 M d'€

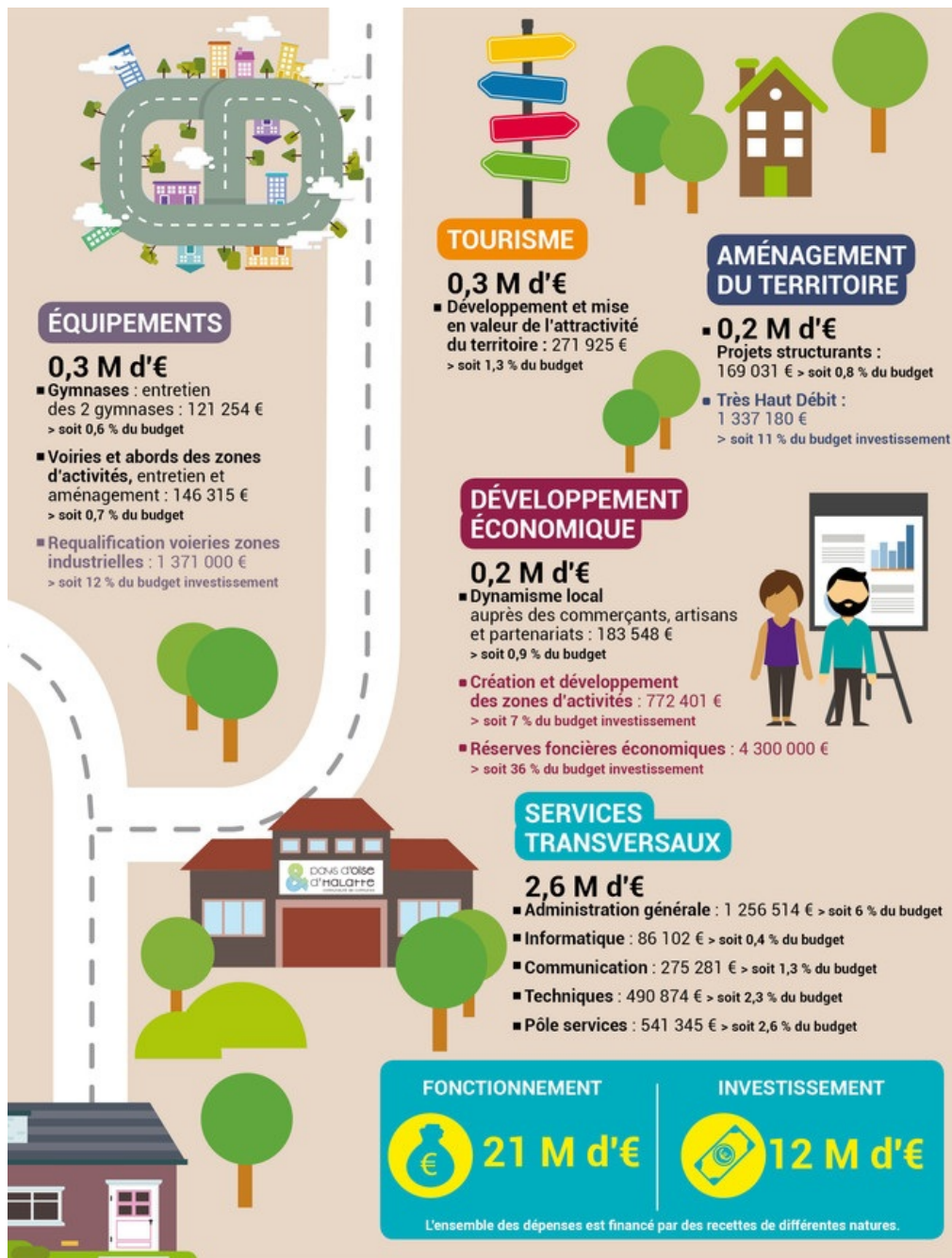
- Petite enfance : crèches, halte-garderie itinérante, Relais Assistants Maternels : 2 991 415 €
> soit 14 % du budget
- Enfance : périscolaires, centre de loisirs : 2 055 776 €
> soit 10 % du budget
- Jeunesse : animations jeunes, Point rencontre jeunes : 295 116 € - soit 1,4 % du budget
- Atelier 17 : documentation, orientation, accompagnement numérique : 123 278 € - soit 0,6 % du budget
- Collèges : subventions aux collèges publics recevant les élèves du territoire soit 18 802 € et turbo collèges : 19 000 € = 37 802 €
soit 0,2 % du budget
- Portage de repas à domicile : 331 371 €
soit 1,6 % du budget

CULTURE

1,6 M d'€

- La Manekine : actions culturelles : 1 001 842 €
> soit 4,7 % du budget
- Le CiaH : enseignement musique et danse : 555 903 €
> soit 2,6 % du budget





Budget : en pourcentage des dépenses réelles

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
 60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex
 Tél. : 03 44 70 04 01
 Fax : 03 44 70 04 02

<http://www.ccpoh.fr/connaitre-la-collectivite/le-budget-297.html>